



union des métiers de  
l'hôtellerie restauration



## La VALORISATION de l'ENTREPRISE

### ➔ QU'EST CE QU'UNE VALORISATION ?

La valorisation constitue l'étape incontournable de votre projet de cession. Souvent complexe, elle nécessite l'intervention de professionnels de la transmission de commerces et entreprises. Depuis plus de 20 ans, le réseau Michel Simond réalise chaque année près de 1 500 cessions de commerces et d'entreprises. Cette expertise a ainsi favorisé la mise en place d'un référentiel interne par activité : "Indice MS" qui permet d'évaluer au plus juste votre société sur la base des cessions réalisées. La valorisation s'appuie sur un certain nombre de critères d'évaluation reconnus

### ➔ ANALYSE DES COMPTES ANNUELS. Plusieurs repères économiques sont à retenir :

- 1/ Le patrimoine de l'entreprise
- 2/ L'EBE (Excédent Brut d'Exploitation)
- 3/ Le chiffre d'affaires

Michel SIMOND vous accompagne dans les négociations jusqu'à la réalisation de l'opération. Au-delà de ces éléments financiers, la valorisation doit prendre en considération toutes les caractéristiques qualitatives propres à la société, Cliquez sur le lien pour remplir la demande :

<https://www.msimond.fr/ceder-vendre/valorisation-de-votre-bien>

### ➔ ANALYSE DU MARCHÉ

- 1/ Sa localisation
- 2/ Les conditions d'exploitation (organisation, effectifs, amplitude horaires et jours d'ouverture)
- 3/ La concurrence

Une étude détaillée qui permet de regrouper toutes les informations clés de votre dossier en une fiche "signalétique", qui sera par la suite présentée aux acquéreurs/repreneurs potentiels.

## OFFRE ADHÉRENT UMIH 84

MICHEL SIMOND s'engage à faire en toute confidentialité

UNE VALORISATION GRATUITE DE VOTRE ENTREPRISE

### CONTACT

Philippe MOONEY : 06 79 72 80 61 / 04 90 84 10 10  
[avignon@msimond.fr](mailto:avignon@msimond.fr)